

Communiqué de presse
Angers, le 10 septembre 2020

“Accélérez votre innovation végétale!” VEGEPOLYS VALLEY lance la 5^{ème} édition de son concours dédié aux start-up

[Candidatures en ligne, à transmettre entre le 10 septembre et le 10 novembre 2020](#)



A travers la 5^{ème} édition de son concours dédié aux startup, le Pôle de compétitivité VEGEPOLYS VALLEY prolonge son engagement en faveur des innovations qui préparent la production et les usages du végétal de demain. A compter du 10 septembre et ce jusqu'au 10 novembre 2020, les jeunes entreprises françaises (moins de 18 mois ou en cours de création) peuvent proposer leurs initiatives. A la clef : 4 prix dotés d'aides de 10 000 à 15 000€, doublées d'un accompagnement opérationnel et stratégique, qui seront remis le 4 décembre.

Production et usages : 7 axes d'innovation à explorer

Pour cette cinquième édition, le jury étudiera les projets liés aux 7 axes d'innovation sur lesquels le Pôle s'investit :

- 3 axes pour une production végétale compétitive, de qualité, respectueuse de l'environnement, de la santé des consommateurs et des producteurs : Innovation variétale et performance des semences et des plants ; Santé du végétal ; Nouvelles technologies et pratiques pour les systèmes de production.
- 4 axes pour le développement des usages alimentaires et non alimentaires des végétaux pour gagner en qualité, praticité, services, naturalité : Végétal pour

l'alimentation animale et humaine ; pour la nutrition prévention santé, pour le bien-être, la santé et la cosmétique ; les agromatériaux et biotransformation du végétal ; le végétal urbain.

Jeudi 3 décembre, les candidats présélectionnés bénéficieront d'une journée d'accompagnement collective durant laquelle ils se prépareront à **l'étape finale programmée le lendemain, vendredi 4 décembre. Ils défendront alors leur projet, le temps d'un « pitch » de 5 minutes devant le jury composé d'experts et de partenaires du concours.**

Cécile Abalain, Directrice Technique Innovation de VEGEPOLYS VALLEY détaille les critères qui permettront de départager les dossiers : *“Les projets seront sélectionnés selon leur caractère innovant, la pertinence de leur proposition pour la production ou les usages du végétal, ainsi que leur potentiel économique et leur faisabilité. De plus, comme une start-up est avant tout un projet humain, la crédibilité de l'équipe candidate sera également un critère essentiel. Enfin, les candidats devront être capables de présenter leur initiative de manière percutante afin de séduire le jury.”*

Des aides financières et un réseau mobilisé pour accompagner les lauréats

Les lauréats seront récompensés de 4 prix, dotés d'aides de 10 000 à 15 000 € assorties d'un accompagnement opérationnel et stratégique de VEGEPOLYS VALLEY (adhésion gratuite pour 2021, espace dédié sur le stand du Pôle lors du SIVAL 2021, prestations de communication...).

Le concours, financé par VEGEPOLYS VALLEY, Angers Loire Métropole et Clermont Auvergne Métropole, prévoit également **des suivis spécifiques proposés par les partenaires** : Angers Technopole, le réseau des technopoles bretonnes, Orléans Technopole, l'incubateur BUSI, le Biopôle Clermont-Limagne et BIVOUAC pourront apporter leur expertise de la création d'entreprise à des lauréats localisés dans les territoires Bretagne, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes

Si l'innovation est liée à un objet connecté, **3 mois d'abonnement « maker »** incluant une réunion de conseil gratuite (accès au coworking et au parc de prototypage - sur réservation) seront **offerts par WE Network** (limité à 2 dotations)

Selon domiciliation et stade de maturité des lauréats : remise d'un **"prix Village" par le Village by CA concerné** qui comportera un mentoring (réseautage, regard sur modèle économique, participation à des manifestations et préparation d'une éventuelle intégration au programme d'accélération).

D'autres formes d'accompagnement pourront être proposées : parrainage d'entrepreneurs du réseau, support des banques partenaires, comité d'investisseurs pour levée de fond...

Défis sanitaire, alimentaires et climatiques... : l'avenir est dans le végétal!

Lancé en 2016 par VEGEPOLYS, confirmé en 2019 suite à la naissance de VEGEPOLYS VALLEY, le challenge a permis de booster les projets de 17 jeunes pousses.

Pour Séverine Darsonville, Présidente du Pôle mondial du végétal, le concours est une action fondamentale : *“L’avenir est dans le végétal. Notre filière doit en effet faire émerger les solutions qui permettront de répondre aux grands enjeux qui se dessinent dès aujourd’hui : le réchauffement climatique, la santé ou encore l’alimentation. Grâce à leur agilité et à leur capacité à penser hors du cadre, les jeunes entreprises ont le potentiel d’imaginer les clefs qui nous permettront de résoudre ces défis. Il est essentiel que VEGEPOLYS VALLEY puisse accompagner leurs initiatives, non seulement à travers un soutien financier mais aussi grâce à la puissance de son réseau.”*

L’année passée, la start-up Sweetmom avait été récompensée d’un prix “coup de coeur” du jury et d’une aide de 5 000 € pour développer des extraits et/ou des molécules issus d’espèces botaniques décrites comme ayant des effets bénéfiques sur la peau.

Mialy Randriantsoa, sa créatrice, dévoile ses avancées depuis l’obtention du prix : *“Le soutien de VEGEPOLYS VALLEY nous a permis d’engager les essais nécessaires à la production d’une lotion mains et de lancer des tests de cultures d’espèces botaniques sur notre exploitation à Madagascar. En parallèle, nous avons commencé à présenter aux prospects un produit concret et validé, ce qui accélère sa mise sur le marché”*

Contact presse :

Agence Oxygen :

Corentin Brichon & Charline Robert - 06 65 31 29 20 | corentin.b@oxygen-rp.com